

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

## **Arrêté du 25 septembre 2023 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics**

NOR : ECOM2325715A

### **Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-6 à R. 2197-10 ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2020 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics ;

Vu la proposition du secrétariat général du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique en date du 19 septembre 2023,

### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Pour le ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, la liste nominative des représentants de l'Etat mentionnés au 3° de l'article R. 2197-6 du code de la commande publique pour siéger au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics est arrêtée comme suit, à compter du 30 septembre 2023 :

- Monsieur Henri LAMOTTE, chef de mission de contrôle général économique et financier ;
- Monsieur Christian DE LA ROCHEBROCHARD, contrôleur général économique et financier ;
- Monsieur Hugues TRANCHANT, contrôleur général économique et financier ;
- Monsieur Cyril GRENON, chef de la mission ministérielle des achats.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de cette date.

#### **Article 2**

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 25 septembre 2023

Pour le ministre et par délégation :

La directrice des affaires juridiques,

Laure BÉDIER